

## ARRETE D'ANNULATION N°12 du 3 juin 2022 au 16 juin 2022

AN05120220616920

Le Président du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Marne,

Vu le code général de la fonction publique, notamment ses articles L.313-4, L.452-24 et L.452-36

Vu les déclarations de créations et vacances d'emplois de catégories A, B et C transmises au Centre de Gestion de la Marne par les collectivités et établissements publics du département,

### ARRETE

**Article 1** : Les déclarations de création et de vacances d'emploi de catégorie A, B et C sont arrêtées conformément au document ci-annexé qui comporte 1 déclaration annulée.

**Article 2** : Le présent arrêté sera affiché dans les locaux du Centre de Gestion sis 11, Rue Carnot à CHALONS EN CHAMPAGNE et transmis aux Collectivités et Etablissements Publics.

**Article 3** : Ampliation du présent arrêté sera adressée à Monsieur le Préfet de la Marne.

La description des postes à pourvoir est consultable sur le site <http://www.emploi-territorial.fr> rubrique « Publicités des arrêtés ».

Fait à Châlons-en-Champagne, le 16 juin 2022



N° de déclaration	Grade	Intitulé du poste	Motif d'annulation	Temps de travail	Collectivité	Envoyé en préfecture le 16/06/2022 Reçu en préfecture le 16/06/2022 Affiché le 16/06/2022 ID : 051-285109161-20220616-ARA12 BE 06_22-AR	N° du précédent poste
V051220100519863001	Adjoint technique	Agent des interventions techniques polyvalent en milieu rural (h/f)	Annulation du recrutement	35h00	PONTFAVERGER-MORONVILLIERS PONTFAVERGER-MORONVILLIERS	51490	SLOR